



Québec, le 3 mars 2016

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire
du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 9 février dernier, le député de Saint-Jean déposait deux pétitions adressées à l'Assemblée nationale demandant de suspendre le processus de transfert des analyses de biologie médicale de l'Hôpital du Haut-Richelieu vers l'Hôpital Charles-Le Moyne.

Ce transfert d'activités s'inscrit dans un plan provincial de réorganisation de nos laboratoires de biologie médicale, appelé Optilab. La situation de Saint-Jean-sur-Richelieu est comparable à celle de la grande majorité des installations de laboratoire du Québec qui devront centraliser une partie de leurs activités vers des laboratoires dits *serveurs*. Cette centralisation permet au Québec de se maintenir à jour en ce qui concerne la technologie des laboratoires et d'améliorer l'efficacité de la biologie médicale tout en maintenant l'accès et la qualité des services. L'opération se fait de façon ordonnée et respecte la nécessité de se doter de certains préalables, comme un système d'information performant.

Nous entendons continuer les travaux entrepris avec le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

Gaétan Barrette

N/Réf. : 16-MS-00659